

Communiqué concernant la manifestation du 13 décembre 2010

Les secteurs de la culture et du sport, grâce à une forte et longue mobilisation, ont obtenu que les compétences culturelle et sportive soient acquises pour toutes les collectivités territoriales et que les financements croisés soient maintenus.

Mais, alors que le théâtre, la danse, la musique, les arts du cirque et de la rue sont plébiscités par les publics en France et à l'étranger, ils sont encore les cibles de multiples mesures gouvernementales destinées à couper leur élan et à entrainer certaines Collectivités Territoriales à faire de même.

Le budget 2011 du ministère de la Culture pour le spectacle vivant est une peau de chagrin et toutes nos revendications sont écartées. Quant aux projets nouveaux — et quel qu'en soit leur intérêt — il est impensable qu'ils soient financés au détriment de structures existantes.

Le secteur culturel refuse :

- La disparition, la concentration ou la fusion d'entreprises artistiques et culturelles ;
- Le désengagement de l'État, les coupes claires dans les subventions, les détournements de crédit des Drac, qui se soldent d'ores et déjà par des baisses de rémunérations pour les artistes, et menacent de se poursuivre par des licenciements, par des milliers d'heures de travail en moins pour tous les corps de métiers du spectacle vivant.

La culture refuse de subir les conséquences de la crise que les libéraux invoquent et dont ils sont les responsables ; elle n'a déjà que trop subi de dommages sur les autels de la régression. Notre secteur doit défendre l'un des droits fondamentaux de la Constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance

Par conséquent, la Fédération CGT du Spectacle, la Fédération FASAP-FO, la Fédération FCCS CFE-CGC, le SYNDEAC, le syndicat CGT Culture, l'UFISC*

appellent les artistes, les directeurs d'institutions, de festivals, de compagnies, les ensembles musicaux, les personnels techniques, administratifs et d'accueil permanents ou intermittents, les publics, les responsables politiques, les citoyens à venir manifester

Lundi 13 décembre à 14h30 Place du Palais Royal à Paris.

Et rappellent une fois encore leurs exigences :

- l'arrêt de la Révision générale des politiques publiques dans le domaine de la culture ;
- le dégel de la réserve budgétaire de 5% ;
- La mise en place, avec de nouveaux moyens, d'un plan de développement du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque et des arts de la rue ;
- l'abandon de la stratégie-alibi de « La Culture pour chacun », au profit d'une véritable politique de démocratisation culturelle ;
- la dissolution du Conseil de la création artistique, animé par M. Karmitz, qui tente de délégitimer le ministère de la Culture, ses missions et l'ensemble des dispositifs mis en place depuis la Libération.

Et dans le domaine social :

- la pérennisation du système spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle vivant et enregistré engagés par intermittence ;
- le respect de l'engagement du gouvernement sur le maintien d'un système mutualisé au titre des congés payés pour les salariés intermittents.

***Les organisations signataires de cet appel à manifester le lundi 13 décembre 2010 :**

Fédération de la culture, de la communication et du spectacle (FCCS-CGC) :

Syndicat national des artistes et professions du spectacle (SNAPS-CFE-CGC)
Syndicat National des Artistes et Chefs d'Orchestre Professionnels de Variétés et Arrangeurs (SNACOPVA CFE-CGC)
Syndicat National des Cadres, Agents de Maîtrise et Techniciens de la Cinématographie (SNCAMTC CFE-CGC)
Syndicat National de L'Edition, de la Diffusion et de la Distribution (SNELD CFE-CGC)

Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel, de la presse, de la communication et du multimedia FO

Syndicat National Libre des Artistes-FO (SNLA-FO)
Syndicat National des Musiciens-FO (SNM-FO)
Syndicat National des Activités Artistiques-FO (SN2A-FO)
Syndicat National du Spectacle Vivant-FO (SNSV-FO)

Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel, de l'action culturelle (FNSAC-CGT) :

Syndicat français des artistes interprètes (SFA-CGT)
Syndicat national des artistes musiciens (SNAM-CGT)
Syndicat national des professionnels du théâtre et des activités culturelles (SYNPACT-CGT)

Syndicat CGT des personnels des affaires culturelles (CGT Culture)

Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles (SYNDEAC)

les organisations membres de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) :

LA FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE
LA FEDUROK - Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles
LE SYNAVI - Syndicat national des arts vivants
LE SCC - Syndicat du Cirque de Création
LA FSJ - Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées
LE CITI - Centre International pour les Théâtres Itinérants
LE CHAINON/FNTAV – Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants
ACTES IF - Réseau solidaire de lieux culturels franciliens
LE RIF - Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France
LE SMA - Syndicat national des petites et très petites structures non lucratives de Musiques Actuelles
ZONE FRANCHE - Réseau des musiques du monde
THEMAA – Association nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts Associés
LA FFEC – Fédération Française des Ecoles de cirque
LA FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens
La Fédération nationale des acteurs Culture Multimédia

RENDEZ-VOUS À 14H30 PLACE DU PALAIS ROYAL À PARIS !

Contact presse : Marie-Pierre Bayle

Mail : m-p.bayle@syndeac.org

Tél : 01 44 53 72 30

08/12/2010